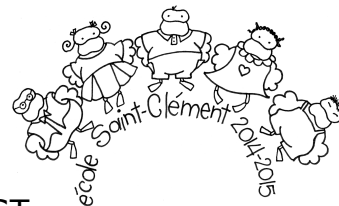


Conseil d'établissement 2014-2015
École Saint-Clément
LE LUNDI 16 FÉVRIER 2015



à 18h30, au salon du personnel de l'édifice EST
 1560 boulevard Laird, Mont-Royal, Qc, H3P 2T5

PROCÈS VERBAL

Qualité	Nom	Présent	Absent
Présidente	Diane Pemberton-Smith	x	
Vice-président	Éric Boucher	x	
Trésorière	Nathalie Goetz	x	
Directrice	Isabelle Boivin	x	
Directeurs adjoints	Guillaume Smith-Desbiens	x	
	Sylvain Binette		X
Enseignants	Hélène Chagnon	x	
	Annie-Claude Desroches		X
	Véronique Matteau	X	
	Andréanne Borduas	x	
	Jean-Marc Chalifour	X	
	Jocelyne Legault		x
Personnel de soutien	Danielle Hudon	x	
	Geneviève Gauthier	X	
Membres Parents	Diane Pitre	x	
	Ali Elhaskouri		x
	Patricia Gravel	X	
	Michèle-E. Hogue		X
	Jean Desaulniers	x	
	Valérie Pelletier	x	
Membres de la communauté	Maria Sioufi	x	
	Tania Naim	x	
	Sébastien Moïse	X	

Procès-verbal de la réunion du lundi 16 février 2015

1. Prises des présences et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Période de questions du public

Mme Caroline Godin, parent à l'école Saint-Clément Est, s'adresse aux membres du CÉ et dépose un document afin de faire part de ses inquiétudes et questions quant à un événement survenu le 28 janvier 2015 dans l'école, soit l'entrée de 3 anciens élèves sans autorisation. Isabelle Boivin a répondu aux questions de Mme Godin, qui a quitté la rencontre par la suite.

Le service de police est intervenu et l'incident est sous enquête actuellement. Mme Boivin affirme que cet événement a permis une fois de plus à la direction de revoir les mesures de sécurité de l'école avec membres du personnel.

La présidente du CÉ, Diane Pemberton-Smith, précise que M. le Commissaire ne pourra être présent à la rencontre mais salue tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Éric Boucher

Appuyé par : Danielle Hudon

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 décembre 2014

Proposé par : Maria Soufi

Appuyé par : Danielle Hudon

5. Suivi aux procès-verbaux

Point 12 : Diane Pemberton-Smith s'informe auprès de Diane Pitre si la bourse Hélène Labelle De Wever a été dépensée pour les achats de jeux pour la cour d'école à l'édifice Est. Diane Pitre informe le CÉ que les achats seront effectués sous peu. Diane Pemberton-Smith suggère qu'une photographie soit prise des nouveaux jeux afin d'accompagner sa prochaine correspondance au Juge De Wever.

Point 16 : Véronique Matteau se propose de participer à la dégustation des plats du service traiteur pour l'Ouest. Isabelle Boivin coordonnera le tout avec le traiteur.

6. Photo scolaire

Isabelle Boivin fait part des commentaires élogieux tant des parents que du personnel de l'école quant aux services fournis par le photographe cette année. Le contrat a été reconduit pour l'année prochaine. Cependant, la prise des photos se fera à des dates plus rapprochées de la rentrée scolaire, soit le 30 septembre 2015 à l'Ouest et les 1 et 2 octobre à l'Est.

7. Fournitures scolaires

Isabelle Boivin présente le choix et les quantités du matériel scolaire pour la prochaine année. Les prix sont inscrits uniquement à titre indicatif. Isabelle Boivin rappelle que l'École Saint-Clément offre le service aux parents de commander le matériel chez Brault et Bouthillier, mais que les parents sont libres de se procurer les fournitures à l'endroit de leur choix.

Attendu que l'article 77.1 de la L.I.P. prévoit que : « *Le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition du directeur de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents mentionnés au deuxième alinéa de l'article 7. Les principes ainsi établis sont pris en compte dans le cadre de l'approbation du choix des manuels scolaires et du matériel didactique, visée au paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 96.15. De plus, le conseil d'établissement approuve la liste, proposée par le directeur de l'école, des objets mentionnés au troisième alinéa de l'article 7.* »

Sur proposition d'Hélène Chagnon, appuyée par Andréanne Borduas, il est RÉSOLU à l'unanimité par les membres du CÉ de l'école Saint-Clément d'approuver la liste des fournitures scolaires pour l'année 2015-2016.

8. Programme d'anglais enrichi

Isabelle Boivin explique aux membres du CÉ que le décroïsonnement mis en place visant à regrouper les élèves de 3^e et 4^e années par capacité langagière pendant le cours d'anglais a causé de graves problèmes de déséquilibre dans les groupes (ratio maître / élèves). De plus, la situation actuelle cause préjudice à plusieurs élèves qui ne reçoivent pas le service qui leur convient, faute de places (élèves réguliers se retrouvent en enrichi à l'Est, élèves enrichis demeurent en régulier à l'Ouest). Le personnel enseignant a d'ailleurs voté majoritairement lors de leur dernière assemblée générale pour que le décroïsonnement cesse. Isabelle Boivin précise que le programme d'anglais enrichi ne cessera pas (le matériel didactique enrichi continuera d'être utilisé et révisé annuellement) mais que le décroïsonnement ne peut plus continuer. Par ailleurs, il y aura tout de même de la différenciation au sein des classes.

Plusieurs membres parents font part du fait que le matériel académique enrichi est beaucoup trop difficile rendu en 3^e année. Isabelle Boivin en prend note.

Une communication aux parents sera émise d'ici la fin de l'année laquelle expliquera clairement les modalités et les raisons au soutien de cette décision.

Proposé par : Jean-Marc Chalifour

Appuyé par : Hélène Chagnon

9. Grille-matière

Madame Boivin fait part du fait que le statu quo a été voté à grande majorité lors de la dernière assemblée générale.

Guillaume Smith-Desbiens précise que la répartition du temps respecte le régime pédagogique.

Sur proposition d'Andréanne Borduas, appuyée par Danielle Hudon, il est RÉSOLU à l'unanimité par les membres du CÉ de l'école Saint-Clément d'approuver la grille-matière telle que proposée pour l'année 2015-2016.

10. Bilan du plan de lutte contre l'intimidation

Guillaume Smith-Desbiens fait le bilan du plan de lutte contre l'intimidation. Les actions identifiées l'année dernière ont toutes été mises en place cette année. Les actions identifiées pour 2015-2016 sont les suivantes :

- mise en place de nouvelles approches préventives en classe
- poursuite des mesures existantes

Le bilan sera déposé sur le site internet de l'école sous peu. Il est également proposé de le diffuser aux parents via courriel.

11. Plan d'action contre l'intimidation

M. Smith-Desbiens précise qu'il y a maintien au niveau du nombre de gestes dénoncés qui sont, la plupart du temps, issus de relations conflictuelles. L'école prend le temps de comprendre ce qui se passe et se trouve souvent en mode prévention.

Les ateliers d'habiletés sociales sont commencés avec la psychoéducatrice et ce, dans les deux édifices.

12. Nouvel acte d'établissement Saint-Clément Ouest

Isabelle Boivin fait le suivi suite à la séance des commissaires. L'édifice Ouest sera autonome à compter du 1^{er} juillet 2015. L'Ouest aura son propre acte d'établissement également à compter du 1^{er} juillet 2015. Elle précise que la nouvelle direction et le nouveau CÉ aura le choix de modifier le nom de l'école. Plusieurs membres parents font part de leurs inquiétudes quant à cette possibilité.

L'employeur et les syndicats se sont déjà entendus quant aux diverses modalités touchant aux postes des enseignants.

Madame Boivin confirme qu'elle a déposé à la CSMB la lettre appuyant la candidature de Sylvain Binette au poste de directeur de la future école Saint-Clément Ouest. Par contre, elle informe le CÉ qu'il y aura un processus d'affichage avec concours. C'est la procédure interne qui doit être suivie. Lorsque le directeur de la future école sera nommé, un CÉ *pro forma* devra être tenu. Par la suite, lors de l'assemblée générale des parents, un nouveau CÉ sera élu.

Diane Pemberton-Smith ajoute avoir envoyé la lettre d'appui à M. Binette à notre commissaire, M. Luc Landreville.

Isabelle Boivin rappelle le souci de la direction de maintenir une continuité entre les deux écoles. Dans cette optique, elle prépare, de concert avec Sylvain Binette, la prochaine année scolaire pour les deux édifices dans l'attente de la nomination du directeur de l'Ouest.

Un membre parent demande d'organiser une rencontre entre la CSMB et les membres parents du CÉ de l'Ouest afin que la CSMB comprenne l'importance de nommer Sylvain Binette et de lui rappeler les enjeux. Isabelle Boivin fera le suivi à ce sujet.

13. Compte-rendu des OPP/comités bénévoles et la Fondation

Diane Pemberton-Smith fait le compte-rendu des divers comités bénévoles.

Elle informe également le CÉ que le Trottibus de la Société canadienne du cancer (SCC) est le grand gagnant national du Jeu d'échange, défi de vie active du Canada. Plus de 400 projets ont été soumis lors du concours. La SCC est très fière de remporter le Jeu d'échange qui reconnaît l'originalité et le potentiel du Trottibus. Le prix rattaché à cette reconnaissance, qui pourrait atteindre un million de dollars, permettra à la SCC de déployer le Trottibus partout au Québec au cours des prochaines années, mais également d'offrir de la formation et des outils aux autres provinces canadiennes qui voudront démarrer leur Trottibus. L'école Saint-Clément est l'une des premières écoles à avoir démarré le projet Trottibus à l'automne 2010.

14. Projet cour d'école

Isabelle Boivin n'a pas de nouvelles du MELS quant à notre demande de subvention au montant de 25 000\$. Au niveau de la Fondation, les montants amassés ne sont pas encore connus.

Ainsi, à ce jour, aucune démarche positive n'est commencée au niveau des travaux et Madame Boivin anticipe un retard possible dans la réalisation de ce projet.

La question est posée à savoir ce qui empêche l'école de commencer les appels d'offre, à tout le moins. Isabelle Boivin préfère être prudente étant donné qu'il manque l'information financière de la Fondation.

15. Compte-rendu du délégué du CRPRN

Valérie Pelletier a assisté à deux rencontres du CRPRN mais n'a pas de sujets d'intérêt à partager.

16. Information des Services de garde

Les thématiques et activités parascolaires sont commencées. On mentionne l'augmentation des frais de garde à 8\$ à compter du 1^{er} avril 2015.

Les reçus fiscaux seront mis sous peu dans les pochettes des élèves.

17. Correspondance à l'attention du conseil

La présidente rappelle l'importance de référer les parents qui écrivent des courriels aux membres du CÉ à la direction de l'école afin que les parents puissent obtenir l'information qu'ils recherchent. De plus, si les courriels sont jugés répétitifs, les membres peuvent répondre: « Je ne donnerai pas suite à votre courriel. Veuillez svp vous adresser à la direction. » Mme Nathalie Goetz mentionne qu'elle a répondu à un tel courriel en souhaitant que le parent s'adresse à la direction. Mme Goetz affirme être à l'écoute des parents et souhaite que les parents obtiennent les informations à jour en respectant les procédures de communication.

18. Informations de la direction:

18.1 Clientèle

Isabelle Boivin indique que les inscriptions vont bon train. Au niveau du préscolaire pour l'Édifice Est, 120 inscriptions ont été reçues à ce jour pour 140 places. Le prochain local à ouvrir sera le laboratoire d'informatique s'il y a nécessité d'ouvrir de nouveaux locaux.

Seules les personnes habitant le territoire de Ville Mont-Royal ont le droit de s'inscrire pour l'instant. Les demandes de choix d'écoles seront analysées par la CSMB en juin.

18.2 Sécurité de l'école

Isabelle Boivin discute des circonstances de l'événement du 28 janvier 2015 à l'Édifice Est qui est sous enquête policière. C'est la raison pour laquelle les parents n'ont pas été informés. L'événement aura tout de même permis de revisiter les procédures matérielles et l'organisation de l'école en matière de sécurité.

Nathalie Goetz indique qu'il semble y avoir un problème de communication avec les parents, ce qui entraîne une certaine déformation de l'information par la suite. Elle suggère qu'un message clair envoyé par la direction rassurerait les parents suite à cette situation.

Guillaume Smith-Desbiens précise que suite à des consultations avec la CSMB et le contentieux, il a été décidé de ne pas émettre de communiqué suite à cet événement car il n'y avait pas de danger imminent. Les personnes concernées ont été rencontrées. Aussi, un courriel rappelant les mesures de sécurité a été envoyé à tout le personnel de l'école et le sujet sera discuté lors de la rencontre édifice avec le personnel, prévue pour demain.

18.3 Jours de la culture

Isabelle Boivin informe que les activités se tiendront à la fin avril.

18.4 Jeunes leaders

Isabelle Boivin confirme que cette initiative fonctionne très bien.

18.5 Élèves doués et talentueux

Plusieurs projets diversifiés se vivent à l'école (bandes dessinées, sciences, etc.)

18.6 Entretien du bâtiment

Madame Boivin énumère les diverses rénovations qui s'en viennent :

EST:

- réfection de planchers et des rampes d'escaliers
- éclairage gymnase
- remplacement de certains casiers

OUEST :

- réfection des briques (joints)
- cuve du concierge
- thermostats en classe
- plomberie

Quant aux blocs sanitaires à l'Est, Mme Boivin informe le CÉ que les travaux seront effectués au printemps 2016. Plusieurs membres du CÉ manifestent leur mécontentement étant donné que ces travaux devaient être complétés en 2015. Mme Boivin indique qu'elle en discutera avec son supérieur.

19. Varia

On informe les membres que la nouvelle secrétaire à l'Ouest a commencé aujourd'hui.

Quant à l'éclosion de la gastro à l'Ouest, l'enquête menée n'a pas permis de déterminer d'où elle venait.

Diane Pemberton-Smith rappelle qu'un courriel a été envoyé aux membres du CÉ afin d'amorcer une réflexion sur les critères de sélection de la direction. Lors de la prochaine rencontre au mois de mars, le CÉ pourra modifier ces critères, s'il le juge opportun.

Levée de la séance minutée à 9:02 pm

La présidente

Diane Pemberton-Smith

Rédigé par Patricia Gravel agissant comme secrétaire de l'assemblée.